

CLER Infos #87

mars-avril 2012

Citoyens de la transition énergétique



08 Les collectifs locaux unis
contre le gaz de schiste



13 Des éoliennes citoyennes
à Béganne (56)



19 Le «Toit bleu» fête son
10^e anniversaire !

Le mot de...

Gilles Lara,

directeur d'Alter Alsace Énergies et administrateur du CLER

SRCAE: un scénario «négaWatt» pour chaque région!

Aujourd'hui, dans chaque région, nous arrivons en phase finale de l'élaboration des schémas régionaux air énergie climat (SRAEC). Si le calendrier est respecté, ces schémas doivent être actés par l'ensemble des préfets de région et présidents des conseils régionaux d'ici mi-juillet 2012.

Sauront-ils répondre à nos attentes? Auront-ils favorisé l'émergence d'une réflexion vers la transition énergétique dans certaines régions, dans d'autres de consolider cette même réflexion? Qu'en restera-t-il d'ici quelques mois? Leur juxtaposition nous permettra-t-elle d'atteindre au minimum le facteur 4 d'ici 2050? Autant de questions qui demeurent aujourd'hui en suspens.

Reste qu'au niveau de la concertation et de la co-construction de ces schémas, nous avons de nouveau pu constater que l'État mettait encore en avant, dans certains cas du moins, sa vision centralisée de l'énergie, en se fondant sur les anciennes solutions uniquement industrielles.

En outre, les orientations du schéma ne sont que très rarement complétées par des programmes d'actions, qui eux devront être déployés lors des Plans climat air énergie et territoire (PCET).

Pour les élus locaux qui expérimentent déjà de nouvelles voies énergétiques, notamment avec les territoires à énergie positive, cet exercice a sûrement dû donner l'impression que la phase de généralisation de leur politique n'était pas encore prête. Ils devront persévérer et jouer à l'avenir le rôle d'éléments moteurs.

Quelles que soient les conclusions de ces schémas, les chemins régionaux vers la transition énergétique restent longs. À nous, adhérents du CLER, qui avons participé aux réflexions, de rester attentifs lors de l'élaboration des PCET car ces derniers seront les laboratoires de la mise en œuvre des orientations issues du schéma régional. À nous aussi de continuer à tracer la route vers des scénarios «négaWatt» dans chaque région, afin de rendre les collectivités locales, les citoyens et les entreprises pleinement acteurs des territoires en transition énergétique.

Sommaire

- 2 Le mot de...
- 3-5 Actualités
- 6 Tribune
- 7-16 Dossier:
**Citoyens de la transition
énergétique**
- 17 Veille réglementaire + Idée reçue
- 18 Collectivités et énergies
- 19 Vie du réseau
- 20 Agenda + Chiffres clés

CLER Infos,

Bimestriel édité par le CLER
2, rue Jules Ferry - Bât. B
93100 Montreuil
info@cler.org
www.cler.org



Responsable de la publication : Guillaume Maciel.

Gestion du dossier thématique : Christel Leca.

L'équipe du CLER Infos : R. Berdaoui, F. Bissekri, C. Bonello, R. Claustre, C. Leca, G. Maciel, M. Moisan, E. Porcher, Y. Régnier, J. Vormus.

Ont participé à ce numéro : Stéphane Baly, Pierre Bertrand, Loïc Chauveau, Antoine Combier, Meike Fink, Laurianne Fleury, Gilles Lara, Christel Leca, Didier Lenoir, Stéphane Letz, Gildas Le Saux, Simon Métivier, Yannick Régnier, Luc Semal, Tijlbert Vink, Emmanuel Vivien.

Création & réalisation graphique : L'Atelier/Fred Dupuis.

Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales.

Photos de couverture : © Trièves en Transition ; Alexa Brunet pour collectif transit ; Éoliennes en Pays de Vilaine ; CLER.

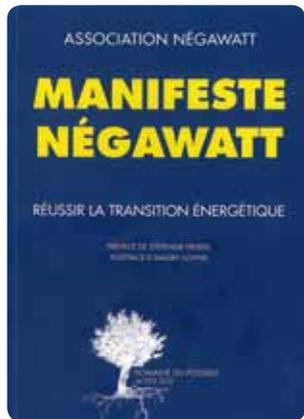
N° ISSN : 1291-3065.

Publié avec le soutien de l'ADEME et du MEDDTL.

Le contenu de CLER Infos ne représente pas nécessairement l'opinion de l'ADEME et/ou du MEDDTL.



France



Le manifeste négaWatt est paru!

Le manifeste négaWatt est publié. Il s'adresse à tous ceux que l'avenir interpelle, du citoyen aux décideurs politiques et économiques. Outre la présentation de la méthode et des résultats du scénario négaWatt 2011, le manifeste analyse les enjeux et le contexte énergétiques français. Il détaille un ensemble cohérent de 10 mesures à prendre rapidement pour engager la France sur le chemin de la transition énergétique, en insistant sur les bénéfices sociaux économiques attendus. Le manifeste est en vente en librairie au prix de 20€. Il est également possible de le commander en ligne sur www.negawatt.org/livre-negawatt.php.

> En savoir plus

www.negawatt.org/

le-manifeste-negawatt-p98.html

Nouveau cadre pour les offres d'électricité verte

Le système de traçabilité de l'électricité renouvelable est en train d'être revu afin de mettre la France en conformité avec la directive EnR (2009/28/CE). RTE gère les garanties d'origine et Observ'ER les certificats RECS parfois dits certificats verts.

Deux changements positifs majeurs sont attendus pour les consommateurs :

- le maintien d'un seul système, celui des garanties d'origine, probablement géré par l'un des deux opérateurs actuels ;
- dorénavant, il ne sera plus possible de vendre la production sous le régime de l'obligation d'achat, puis de vendre une seconde fois la «valeur verte» de l'électricité. C'est donc la fin du «double comptage» de l'électricité verte.

Toutefois, un problème demeure : EDF a le quasi monopole de ces garanties d'origine. Seules lui échappent la production issue des territoires dotés d'entreprises locales de distribution et les installations ne s'appuyant pas sur le tarif d'achat. Or EDF ne valorise pas ces garanties d'origine, car si elle en tirait des recettes, elles seraient déduites des compensations que reçoit EDF au titre de la CSPE. Nous sommes donc face à un système que les Shadoks ne renieraient pas ! En résumé, les offres d'électricité verte reposent désormais sur :

- des contrats directs avec des producteurs (Enercoop) ;
- des installations ne pouvant pas bénéficier de l'obligation d'achat (hydraulique >12 MW en particulier) ou en fin de contrat ;
- de la production venant de pays étrangers.

Il serait grand temps de déverrouiller ce système en permettant à tout fournisseur d'acheter de l'électricité renouvelable, d'être compensé par la CSPE et de commercialiser cette électricité verte en partageant les recettes entre la collectivité qui finance les installations (CSPE) et le fournisseur. C'est précisément ce qui vient d'être conçu pour l'injection du biogaz dans le réseau.

Finis le froid polaire dans les supermarchés ?

Nathalie Kosciusko Morizet a annoncé courant janvier un accord volontaire issu du secteur de la distribution alimentaire et visant à améliorer son efficacité énergétique. La mesure principale sera la mise en place de portes permettant de fermer les appareils frigorifiques, la consommation électrique de ce poste représentant environ 50% du total des consommations d'un supermarché. Par crainte de réduire leurs ventes de produits frais ou congelés en les rendant moins «accessibles» à cause d'une porte, les professionnels avaient jusqu'alors refusé ce type de solution.

De nombreuses études ont pourtant démontré, depuis plusieurs années, que l'ajout de portes est bénéfique à tout point de vue :

- il réduit significativement les consommations énergétiques ;
- il améliore le confort des consommateurs en réduisant notamment l'effet «pieds froids» (dû à l'air refroidi s'échappant des appareils et s'accumulant au niveau du sol). Fini le frisson désagréable au rayon yaourt en plein mois d'août !
- il favorise une meilleure conservation des produits frais.

Mais avant de se réjouir d'un tel accord, il convient de voir si ce dernier sera ou non respecté par la profession. L'historique de ce type d'initiative est en effet très mitigé en termes de résultats sur le terrain...

Quant à l'Europe, elle devrait discuter courant l'année 2012 d'une réglementation Ecoconception pour ce type d'équipements. Appliqué avec 1 ou 2 années de retard par rapport à l'initiative française (sur le modèle de ce qui s'est passé pour l'éclairage), ce prochain accord sera contraignant. Un potentiel d'économies d'énergies important avec plus de 25 TWh / an d'ici 2020 !

> En savoir plus

www.coolproducts.fr

Europe

Retour sur la «Feuille de route énergie 2050» de la Commission européenne

Le 15 décembre 2011, la Commission européenne publiait sa «Feuille de route énergie 2050». Une brique de plus dans la stratégie européenne climat énergie de long terme. Le Réseau Action Climat (RAC) France s'est livré à une analyse de ce document dont on trouvera les principales conclusions ci-après.

Cette publication de l'UE décrit différentes trajectoires de décarbonisation de l'électricité en Europe dites «technologiquement neutres», avec un objectif de réduction de -85 % des émissions de CO₂ en 2050. Un texte courageux voire même «rebelle», même si sa signification et son influence politique potentielle restent floues.

En effet, la «Feuille de route énergie 2050» envoie d'un côté un signal fort vers plus d'harmonisation, de planification, de projets communs, appelant à plus de cohérence dans la gestion du réseau électrique européen, au-delà des frontières et des décisions unilatérales. Mais, de l'autre, les mix énergétiques des 27 états membres n'y sont pas spécifiés... et la Commission évite toute allusion à des *mix* énergétiques étatiques ou à un partage d'effort des réductions des émissions entre les membres de l'UE en 2050.

Les principales critiques du RAC sont les suivantes :

- la description du monde dans lequel se situent les scénarios est peu réaliste car reposant sur un accord climatique mondial dont on est très loin ;
- le manque de créativité de la Commission, tant les hypothèses de la modélisation demeurent traditionnelles. Il eût été pertinent de modéliser un changement comportemental ;
- la «Feuille de route» conclut à l'existence de surcoûts entraînés par le scénario avec la part des énergies renouvelables la plus élevée : une présentation partielle puisque la Commission montre par ailleurs que les coûts du système énergétique cumulés sur la période observée sont presque identiques pour les divers scénarios de décarbonisation ;
- l'absence, parmi ces derniers, d'un scénario qui combine les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables...

La «Feuille de route 2050» est une collection de trajectoires possibles. Elle omet d'évoquer le rôle des territoires qui connaissent le mieux les potentiels des énergies renouvelables dans leur région. Il est pourtant essentiel, pour accélérer la transition énergétique, d'avoir plus de coordination à l'échelle européenne, ainsi qu'une décentralisation effective. Un véritable travail d'information et de consultation citoyenne est également impératif et ne peut être réalisé que par les collectivités et les acteurs territoriaux.



© David Cochard pour RAC-F

Enfin, il est dommage que ce texte se concentre davantage sur l'offre plutôt que sur la demande énergétique. Nombre d'informations sur les coûts des technologies de production de l'électricité y figurent, mais très peu sur les mesures susceptibles d'agir sur la demande. Même s'il s'agit d'un argumentaire favorable à la décarbonisation du secteur de l'électricité en Europe à un coût abordable, reste à voir si cette documentation sera suffisamment convaincante pour lancer un véritable débat dans les Etats membres..

> En savoir plus

www.rac-f.org/Feuille-de-route-energie-2050-une.html

Appel à...

...Lecteurs pour le prix «Une Autre Terre»

Vous souhaitez découvrir des livres d'anticipation traitant d'évolution environnementale ? Rejoignez le Comité de lecture de ce prix original qui sera remis lors du festival des *Imaginales*, dont la 11^e édition aura lieu du jeudi 31 mai au dimanche 3 juin 2012 à Epinal [88].

www.imaginales.fr

> Information et inscription en ligne :

www.uneautreterre.fr/index.php

...Propositions Précarité énergétique

Le présent appel est lancé par le PUCA, l'ADEME et l'ANAH, dans le cadre du PREBAT. Afin d'en savoir plus sur les acronymes susmentionnés comme sur les axes de travail de cet appel, cliquez sur http://rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca/consultations/cons_encours.htm.

> La date limite de remise des propositions est fixée au **6 avril 2012**

> Contact : Didier Chérel, ADEME, 04 93 95 79 01, didier.cherel@ademe.fr

...Thèses ADEME 2012

Cet appel à thèses s'inscrit dans le cadre des actions générales de l'ADEME qui visent notamment à répondre aux enjeux suivants :

- le changement climatique ;
- les ressources naturelles, la gestion des déchets et l'éco-conception des produits ;
- l'éco-efficacité des procédés industriels et celle des technologies de traitement...

Les travaux de recherche financés se déclinent en 10 programmes composant la stratégie de recherche de l'ADEME. Parmi ceux-ci figurent les bâtiments économes, la production d'énergie à partir de sources renouvelables, la bioénergie et les bioproduits.

Le programme vise à renforcer les capacités de recherches au plan national dans les domaines d'intervention de l'ADEME. Depuis 1992, plus de 1 500 étudiants ont bénéficié de ce programme pour ensuite s'insérer professionnellement soit

en tant que chercheurs dans les établissements publics, soit dans les entreprises, dans les métiers de service, ou encore en créant leur propre entreprise. Chaque année, l'appel à candidature vise à sélectionner 60 nouveaux doctorants. Chaque projet de thèse associe un candidat, un laboratoire public d'accueil, un directeur de thèse et un partenaire co-financeur. L'ADEME est l'employeur des doctorants qui sont accueillis par un laboratoire public de recherche dans un cadre contractuel et pour une durée maximale de 3 ans. Le dépôt des candidatures doit être effectué en ligne. L'examen des dossiers aura lieu entre avril et juin 2012, les candidatures sélectionnées seront publiées début juillet et les doctorants commenceront leur thèse dans le cadre d'un CDD ADEME dès le 1^{er} octobre 2012.

> Date de clôture de l'appel à candidatures :

31 mars 2012 à minuit

> Contacts : Eliane Jallot et Valérie Pineau ; theses@ademe.fr

> Saisie en ligne des candidatures :

<http://thesenet.ademe.fr>

...Projets Énergie Intelligente Europe

Cet appel à projets revient tous les printemps depuis quelques années*. Doté de 67 M€, il permet de financer des projets non technologiques de développement de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables. Les propositions sont attendues avant le 8 mai 2012.

Pour vous aider à rédiger votre proposition

le CLER et l'ADEME vous proposent de vous inscrire à l'atelier de rédaction de projets qu'ils organiseront le 22 mars prochain à Paris.

* Celui-ci est cependant encore en balance dans le budget 2014 - 2020 de la Commission européenne (voir CLER & Net juillet-août 2011).

> En savoir plus

www.cler.org

...Petits producteurs d'hydroélectricité

Enercoop organise, les 29 mars et 12 juin 2012, des réunions nationales de présentation de son offre d'achat d'électricité aux producteurs hydroélectriques. Ces réunions auront lieu de manière simultanée dans plusieurs régions de France : PACA, Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, Aquitaine, Bretagne, Basse et Haute Normandie, Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Champagne-Ardenne et Ile-de-France. Les réunions auront lieu de 9h30 à 12h30 et seront suivies d'un repas (offert).

> Lieux de réunion et inscriptions sur :

www.enercoop-hydro2012.fr

> Contact : 01 75 44 41 52

production@enercoop.fr

...Maisons économes

Les deux Espaces Info Energie des Yvelines, portés par l'ALEC SQY et Energies Solidaires, organisent la 6^e édition du Concours Maison Econome qui, en 2012, devient départemental.

Ce concours est ouvert à tous les particuliers du département des Yvelines. Objectif : recenser et valoriser les projets exemplaires engagés par les particuliers en matière de logement durable (travaux de rénovation ou de construction neuve performante) pour encourager les bonnes pratiques. Le formulaire unique de candidature est en ligne sur les sites de l'ALEC SQY et d'Énergies Solidaires : www.energie-sqy.com dans la rubrique «Particuliers» et <http://energies.solidaires.free.fr/actu.html>.

> Les inscriptions sont ouvertes

du 1^{er} avril au 15 juin 2012 minuit.

> Contacts presse :

• Fabienne Bourrier,

Chargée de communication à l'ALEC SQY

Tél. 01 34 52 26 34

communication@energie-sqy.com

• Vincent Levistre, Chargé de communication à Énergies Solidaires

Tél. 01 39 70 23 06

vincent.levistre@energies-solidaires.org

Sobriété : l'enjeu de l'équité

Luc Semal, Politiste,
CERAPS (Lille 2), programme
de recherche Sobriétés :
<http://sobrietes.meshs.fr>

La notion de «sobriété énergétique» connaît aujourd'hui un succès croissant, notamment suite aux travaux de l'association négaWatt^[1] qui distinguent trois registres d'actions pour réduire la consommation énergétique et les émissions de gaz à effet de serre : les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et la sobriété énergétique.

Contrairement à la renouvelabilité et à l'efficacité, qui posent surtout des problèmes d'ordre technique, la sobriété soulève principalement des enjeux sociaux : peut-on repenser l'organisation sociale de manière à réduire les besoins et ainsi parvenir à une diminution des consommations ? Il ne s'agit plus seulement de consommer mieux ou autrement, mais surtout de consommer moins, individuellement et collectivement. Parmi les trois catégories définies par négaWatt, seule la sobriété questionne directement notre rapport à la société de consommation, au confort, à l'abondance matérielle, à la croissance, etc. Elle est d'ailleurs la grande oubliée du Grenelle de l'environnement, et des politiques publiques en général qui, par exemple, n'envisagent jamais une diminution de la mobilité, mais toujours une amélioration des moyens de la mobilité.

Sur la base de travaux théoriques, mais aussi d'expériences pratiques comme celles des *Transition Towns*, le programme de recherche «Sobriétés»^[2] vise à explorer quelques enjeux politiques liés à cette question délicate : comment envisager, aussi démocratiquement et équitablement que possible, la mise en œuvre de la sobriété collective dans nos sociétés ?

Rappelons d'abord que les politiques publiques ne pourront pas longtemps faire l'impasse sur la sobriété. L'objectif du Facteur 4, mais aussi les conséquences matérielles et économiques du pic pétrolier, en feront une dimension incontournable de la maîtrise de la demande énergétique, en complément des renouvelables et de l'efficacité énergétique. La raréfaction et le renchérissement des énergies fossiles imposeront dans le débat public la question du «consommer moins», et donc de la sobriété – sous ce nom-là ou sous un autre. Outre-Manche, certaines collectivités territoriales ont déjà initié une réflexion sur des scénarios de réduction drastique des consommations énergétiques en cas de nouvelle crise énergétique majeure^[3]. Ces travaux développent deux approches complémentaires de la question, l'une se concentrant sur les modalités d'organisation d'une «sobriété en catastrophe», et l'autre sur les conditions de pérennisation d'une sobriété collective (allant au-delà de la simple gestion de crise).

Ensuite, la sobriété ne se posera pas toujours en termes de dilemme entre «sobriété choisie» ou «sobriété subie», comme on le résume parfois. Il faudra sans doute apprendre à dépasser cette opposition pour comprendre des situations où des formes d'autolimitation sont à la fois choisies et subies. C'est par exemple en situation de contrainte énergétique forte – difficultés, voire ruptures d'approvisionnement subies – que peuvent naître des stratégies de coopération ou d'entraide choisies, parce que désirables dans cette situation nouvelle. C'est cette interaction entre le choisi et le subi qu'il faut faire l'effort de penser aujourd'hui.



© adisa - Fotolia.com

Enfin, la sobriété est aussi un enjeu politique qu'il faut expliciter. Si la contraction de la consommation collective est inéluctable, en revanche la répartition des efforts de sobriété peut être négociée. Toutes les catégories sociales seront touchées par la fin des énergies fossiles, mais on peut tout de même imaginer des dispositifs politiques qui permettraient de limiter les efforts demandés aux populations les plus fragiles. La notion de sobriété collective est une invitation à repenser l'égalité et l'équité, en théorie et en pratique, dans le monde de l'énergie rare et chère : une question qui n'intéresse pas que les techniciens, mais aussi les citoyens.

[1] www.negawatt.org

[2] <http://sobrietes.meshs.fr>

[3] Par exemple la ville de Bristol :
[www.bristol.gov.uk/ccm/content/
Environment-Planning/sustainability/
file-storage-items/peak-oil-report.en](http://www.bristol.gov.uk/ccm/content/Environment-Planning/sustainability/file-storage-items/peak-oil-report.en)

Citoyens de la transition énergétique

Le mouvement est lancé : soyons ambitieux !

Didier Lenoir, vice-président du CLER

L'énergie est à l'origine de toute matière, de toute vie. Il appartient à chaque être vivant de savoir en gérer ses besoins de façon pérenne, donc respectueuse de l'environnement. En France, les habitants, bercés depuis près de soixante ans par l'État, unique organisateur du système énergétique, ont oublié ce devoir élémentaire. Alertés par l'état de notre planète, des citoyens actifs cherchent à prendre leurs responsabilités.

Ce dossier présente des initiatives récentes d'actions locales, régionales ou nationales, visant à s'engager dans la transition énergétique. Cependant, un tel mouvement se heurte aux intérêts et à l'inertie du système énergétique gouverné par l'État et à quelques groupes publics ou privés. Dans ce contexte, les citoyens et leurs collectivités territoriales peinent à s'imposer car leurs compétences et leurs moyens ne sont pas à la hauteur des missions définies par les lois Grenelle. C'est pourquoi leur capacité à intervenir dans le débat, à faire entendre leurs arguments voire à s'opposer, dans le cadre de mobilisations structurées, reste fondamentale. Dans le cadre de dynamiques complémentaires, des petits groupes de citoyens toujours plus nombreux initient et participent à des actions certes modestes, mais qui ouvrent l'univers des possibles et sèment les graines du changement.

Cependant, quelques exemples européens montrent que la portée transformatrice de l'action citoyenne peut prendre une toute autre ampleur. Telle est l'histoire d'un petit groupe de parents de la commune de Schönau, en Forêt-Noire, excédé par l'attitude du gestionnaire du réseau électrique local les empêchant sans cesse de mener à bien leurs actions d'économies d'énergie et de production d'électricité respectueuse de l'environnement. Ils firent tant et si bien qu'après quelques années de lutte, la coopérative qu'ils avaient créée finit par acquérir le réseau et développer ses propres capacités de production, devenant ainsi, avec ses 100 000 abonnés, un puissant outil de la transition énergétique locale. Les lois françaises interdiraient un dénouement aussi démocratique, mais le mouvement est lancé. À nous tous de lui assigner des objectifs ambitieux !

Savoir s'o

© Alexa Brunet pour collectif transit



Les citoyens au cœur des collectifs locaux contre le gaz de schiste

Antoine Combier, Collectif 07 Stop au Gaz de Schiste

En mars 2010, l'Etat accordait, en catimini, trois permis d'exploration des gaz de schiste aux entreprises Total et Schuepbach dans les secteurs de Montélimar, Villeneuve de Berg et Nant (couverture : 9 672 km²). La rumeur, dans un premier temps timide, a enflé dans la population et pris une ampleur stupéfiante à l'échelle de l'Ardèche. Du refus massif de ces recherches, aux conséquences néfastes par bien des aspects, est né le Collectif 07 Stop au Gaz de Schiste, composé de citoyens, syndicats, politiques et associations. Il compte aujourd'hui 125 structures adhérentes, dont une centaine de collectifs d'origine citoyenne.

Au départ, le mouvement était centré sur le refus de l'exploitation du gaz ou du pétrole dans notre jardin. Rapidement, le collectif s'est positionné contre les énergies fossiles et pour les énergies renouvelables. Plus progressivement, les membres commencent à mener une réflexion plus globale sur notre rapport à l'énergie. Lors de la réunion du collectif du 16 novembre 2011, un groupe de travail a été créé afin de mener une réflexion sur la transition énergétique. Les questions abordées sont les suivantes : Qu'entend-on par transition énergétique ? Quel rôle tient l'énergie dans notre vie ? Le collectif est-il légitime pour travailler sur cette question ? Comment la traite-t-on démocratiquement ?...

Continuer d'informer

La lutte contre les gaz de schiste a favorisé une prise de conscience des problèmes énergétiques à venir. Les collectifs locaux ont d'ailleurs prolongé leurs réflexions à ce propos. Cependant, comme pour le mouvement initial lui-même, les gens s'essouffent, il faut donc continuer d'informer. «Les citoyens impliqués dans notre collectif sont déjà sensibilisés par la cause écologique et par la problématique énergétique, précise Bernard Barou, membre du Collectif Haut-Vivarais Pilat. Dans le nord Ardèche, ce n'est pas la menace aigüe de forages à proximité qui motive nos adhérents. Ceci

dit, par expérience, lorsqu'un danger environnemental plane sur une micro-région et fait gonfler le rang des associations de défense, il ne faut pas croire que cela entraîne nécessairement un changement profond de rapport à l'énergie. Il suffit que la menace s'éloigne pour que la majorité des adhérents abandonne aussitôt toute vocation à l'écologie. C'est bien pour cette raison, et afin de limiter ces zones de résistance, que les autorités ont abrogé trois permis dans les régions les plus sensibles.»

Un fonctionnement démocratique

Il n'est jamais aisé d'avoir un fonctionnement démocratique dans ce genre de combat, et pourtant c'est bel et bien une réussite ! Les décisions sont prises en réunions ou assemblées générales auxquelles participent tous les adhérents du collectif 07. Celui-ci n'a pas d'existence indépendante. Chaque référent des petits collectifs vient avec les réflexions et les souhaits de son organisme. Suivant les sujets, les décisions sont prises directement lors des réunions ou au terme de discussions dans les collectifs locaux. Les idées et les thèmes émergent des commissions de travail ou des collectifs eux-mêmes (comme la création d'une lettre d'information). Par souci de réactivité, une commission spécifique au rôle plus fonctionnel (notamment pour valider certaines actions comme les communiqués de presse) a aussi été créée.

Rien n'est fini

Le 3 octobre 2011, les trois permis de recherche de gaz de schiste par fracturation hydraulique ont été abrogés. Pour autant, le mouvement reste mobilisé car c'est une victoire temporaire. Ce résultat est le fruit d'une mobilisation efficace. De plus, sur les 81 permis en cours d'instruction, deux concernent le Sud Ardèche. À l'échelle régionale, un réseau est aussi en cours de création (avec l'Isère, la Drôme, le Rhône et la Haute-Savoie). Les membres du réseau sont très demandeurs d'informations sur l'organisation du collectif, ses statuts, le lien avec les élus... Plus globalement, des demandes émanent régulièrement de toute la France, par exemple sur l'organisation VIA (Vigilance Action). Le collectif joue un rôle d'appui et d'accompagnement des mouvements citoyens pour le montage d'autres collectifs dans le pays. «Il reste encore beaucoup de permis actifs en France, et donc il ne faut rien laisser tomber», explique Jean-Yves Gounon, membre du collectif de Valvignières. «De plus, nous pensons qu'il s'agit d'un simple sursis, accordé aux territoires les plus virulents. Autrement dit, rien n'est fini !»

pposer

«Le mouvement reste mobilisé car cette abrogation de trois permis seulement, c'est de la poudre aux yeux!, ajoute Bernard Barou. C'est faire croire à la nation que l'exploitation non conventionnelle de ressources fossiles est bannie, alors qu'ailleurs d'autres permis sont toujours d'actualité. Il est donc nécessaire que les collectifs ne crient pas victoire et renforcent leurs liens à la fois départementaux, nationaux et internationaux. Les pistes d'actions: informer, se tenir prêt à agir et disséquer les programmes des candidats aux présidentielles sur ce sujet.»

> En savoir plus

Antoine Combier : 04 75 36 72 83

ou coordination@stopaugazdeschiste07.org

S'opposer aux visions passéistes de l'énergie

Gildas Le Saux,

Virage-énergie Nord-Pas de Calais

Avec la publication en 2008 de son scénario régional de «facteur 4 sans nucléaire», Virage-énergie Nord-Pas de Calais avait souhaité dépasser le stade de la seule contestation et investir le débat public en formulant des propositions concrètes de politiques énergétiques.

Les quelque 200 conférences-débats que l'association a assurées depuis trois ans poursuivent cet objectif. Mais les dossiers récents en Nord-Pas de Calais montrent que proposer des alternatives et les expliquer est nécessaire mais certainement insuffisant.

On ne peut faire l'économie de la contestation

Les politiques énergétiques à l'œuvre depuis plus de trente ans en France ont forgé les esprits et ont la vie dure. Au fil des décisions prises ou envisagées aujourd'hui par l'Etat, c'est la dépendance du Nord-Pas de Calais au nucléaire et aux énergies fossiles qui se renforcent, au détriment de la sobriété, *a minima* de l'efficacité énergétique, et des renouvelables. La participation des citoyens au débat énergétique ne peut donc faire l'économie de la contestation et de l'opposition à des décisions qui obèrent les chances de s'engager collectivement dans une véritable transition énergétique.



© Virage énergie Nord-Pas de Calais

L'effet pervers de la généralisation du chauffage électrique

On pourra citer par exemple le projet de centrale à cycle combiné gaz (CCG) autorisé début 2011 à Monchy au Bois (62), celui du renforcement de la ligne à très haute tension (THT) entre Lille et Arras en cours de débat public et le projet de Schéma régional climat-air-énergie (SRCAE) du Nord-Pas de Calais. Ces trois projets ont un point commun: la poursuite dans le développement des usages électriques, notamment pour le chauffage résidentiel. La centrale à gaz et le passage de 4 à 6 lignes THT entre Avelin et Gavrelle sont justifiés par leurs maîtres d'ouvrage par la nécessité de répondre à la fameuse «pointe électrique», phénomène typiquement français et effet pervers de la généralisation du chauffage électrique.

Il se passe tout le contraire de ce que l'on pourrait espérer

On pourrait espérer que l'État cherche à réduire ces pics de consommation hivernale en soutenant des équipements plus efficaces et propices aux énergies renouvelables. C'est tout le contraire qui se produit: le projet de SRCAE du Nord-Pas de Calais affiche, dans sa version soumise à la consultation publique en novembre 2011, une volonté d'équiper en chauffage électrique et en pompes à chaleur près de la moitié des constructions neuves d'ici 2020! Si ces visions se concrétisent, la France n'est pas près de stopper ses importations d'électricité achetées, à prix d'or, aux centrales à charbon d'Allemagne ou de Belgique...

> En savoir plus

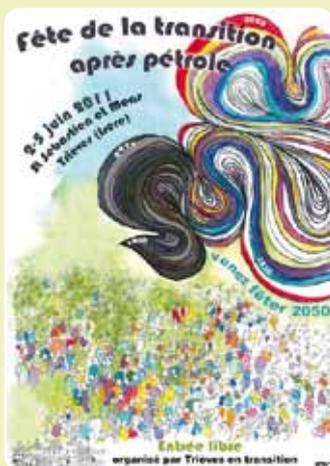
Les positions de Virage-énergie Nord-Pas de Calais sur le projet de centrale à gaz de Monchy au Bois et sur le projet de renforcement de la ligne THT Lille-Arras sont consultables sur www.virage-energie-npdc.org.

Mobilisations structurées

Un collectif de citoyens appuie la transition du Trièves

Christel Leco, CLER

Au sud de l'Isère, un territoire rural de moyenne montagne de 8 000 habitants abrite depuis 2007 un collectif de citoyens : «Trièves en transition». À son origine, une rencontre, celle de Jeremy Light et Pierre Bertrand, écologistes de longue date, habitant tous deux les lieux.



Trièves en Transition

Cler Infos : Qu'est-ce que Trièves en Transition ?

Pierre Bertrand : Un collectif de citoyens conscients des défis qu'imposent la raréfaction et surtout le renchérissement des combustibles fossiles et des carburants sur nos économies et sur le devenir de la société. L'idée est de faire prendre conscience de ces enjeux aux habitants du territoire et de se préparer ensemble un avenir post pétrole : individuellement, professionnellement, économiquement.

Cler Infos : Comment est-il né ?

Pierre Bertrand : Jérémy Light, un ami gallois installé dans le Trièves depuis près de 20 ans, et moi, évoquions souvent, de façon informelle, les questions énergétiques. Il m'a parlé un jour des Villes en Transition (cf. encadré) et nous avons souhaité expérimenter la démarche dans notre territoire rural où sont nées de nombreuses initiatives écologiques et où persistent encore des solidarités professionnelles et familiales très actives.

Cler Infos : Comment vous organisez-vous ?

Pierre Bertrand : Pendant les trois premières années, nous avons surtout travaillé sur l'information du public et des élus. Il s'agissait de mettre en relation des gens qui œuvrent sur ces sujets : écologie, développement durable, circuits courts... sans forcément se connaître ou collaborer. Pour des raisons techniques (location de salles, assurance), nous avons créé une association, dont le but n'est pas tant de lui donner de l'importance que de mobiliser les habitants, susciter des initiatives, amener les acteurs du territoire – agriculteurs, entreprises, communes – à prendre en compte les questions énergétiques et écologiques pour amplifier ce qu'ils font déjà, impulser des actions ou orienter leur travail.

Cler Infos : Concrètement, quelles initiatives avez-vous suscité ?

Pierre Bertrand : Parmi les exemples de notre modeste influence, citons l'action *Trièves compostage*, qui a décidé de mettre en place des recycleries avec les communautés de communes dans les trois cantons du Trièves (38), suite à l'une de nos réunions publiques où il a été question de donner une deuxième vie aux objets, au lieu de les mettre à la poubelle ou en déchetterie. Autre exemple : la ville de Mens, qui travaille à l'élaboration de son PLU, a décidé de prendre en compte la dimension «après pétrole» dans sa réflexion pour notamment modifier les règlements d'urbanisme et faciliter l'utilisation des énergies renouvelables ou utiliser davantage l'espace public pour des jardins partagés... Les discussions sur la transition ont enfin incité les élus locaux à se rapprocher du Parc naturel régional du Vercors, dont le territoire est contigu au nôtre, afin d'inscrire le Trièves comme territoire expérimental d'un programme «Centrales photovoltaïques communales» porté par le Parc et animé par Rhônalpénergie-Environnement.

> **En savoir plus**

<http://aprespetrole.unblog.fr>

Les Villes en Transition

Le mouvement de *la Transition* est né en Grande-Bretagne en septembre 2006 dans la petite ville de Totnes, à l'initiative de Rob Hopkins et sur la base des fondements éthiques de la permaculture. Il rassemble des communautés de personnes (et non pas des villes) qui souhaitent apporter des réponses concrètes et locales au changement climatique et à la déplétion pétrolière, en construisant la résilience de leur territoire dans la convivialité. Il y a aujourd'hui plus d'un millier d'initiatives de transition – dans une vingtaine de pays – réunies dans le réseau de Transition (Transition Network).

> **En savoir plus**

www.transitionnetwork.org et villesentransition.net

De proche en proche

Les fourmis de Malartic, une démarche collective exemplaire

Loïc Chauveau, *Sciences et Avenir*

En décembre 2011, le Conseil régional d'Aquitaine a décidé d'aider financièrement «des fourmis dans le compteur». Une plaisanterie ? Non, la reconnaissance d'un vrai travail local de citoyenneté pour l'amélioration thermique des maisons. 40 familles (parmi 700) du quartier Malartic de Gradignan en Gironde, propriétaires des «chalandonnettes», montrent depuis plus de cinq ans comment initier solidairement des programmes d'économie d'énergie. Un exemple à répéter partout en France.

En 2006, face aux publicités sur l'habitat durable orientées quasi exclusivement vers le logement neuf, les économies d'énergie possibles et l'augmentation prévisible des prix de l'énergie, ces 40 familles se sont demandées comment adapter ces recherches à la situation d'une majorité des habitants : l'habitat construit.

Des «chalandonnettes» aux fourmis

Au début des années 70, les programmes de «chalandonnettes» proposent des maisons construites sur le même modèle architectural, avec un plan d'urbanisme très dense pour économiser le foncier, et utilisant les mêmes matériaux de construction pour réduire les coûts. Las, les entreprises du bâtiment ont compris un tout autre message : un bas prix, c'est, pour ces dernières, une construction au rabais. Entre 1972 et 1976, il se construira en France environ 65 000 de ces petites maisons bon marché. Trop vite, très mal. À peine les enduits séchés, les procès en malfaçon débutent. À Malartic, 716 maisons sont construites en quelques mois, sur une centaine d'hectares. Elles sont à peine habitables. Il faudra attendre près d'une décennie de combat judiciaire pour que les désordres soient réparés. Ce combat soude les habitants et génère un attachement fort au quartier. Le mouvement, puissant lors de la lutte pour un habitat décent, a joué un rôle majeur dans la naissance de l'association.

L'idée est née lors d'une soirée à thème sur le réchauffement climatique proposée fin 2006 par un habitant. Après la présentation, on discute : comment être certain que ce que les artisans me proposent est bien adapté à ma maison ? Quelle qualité d'isolant dois-je choisir ? Et quel est le bon prix ? Certains décident de s'impliquer davantage dans les économies d'énergie. Les «fourmis» s'intéressent à l'eau, à l'électricité, au chauffage, aux matériaux de construction respectueux de l'environnement.

Des diagnostics à l'expérimentation...

En 2007-2008, 39 maisons sont diagnostiquées. Ces logements représentatifs donnent à tous une idée de ce qu'ils vont devoir investir. Cela conduit à des ateliers publics et à des initiatives mobilisant peu d'argent, permettant de se mettre en confiance, tout en répondant à des situations d'urgence (changements de chaudières, installations de réducteurs de pression d'eau entre autres). Les expériences sont menées par l'association *Des fourmis dans le compteur* regroupant alors jusqu'à 90 adhérents, tous habitants de Malartic. Acquérir un langage technique commun, évoquer les possibilités existantes sont parmi les thèmes qui seront l'objet des ateliers publics où les artisans sont invités à venir présenter leurs offres tandis que les techniciens comparent les matériaux ou les modes de chauffage.

...Puis la reconnaissance

La fin de l'année 2010 est celle de la reconnaissance institutionnelle, via la labellisation du projet *FOURMIENERGIE* par un pôle de compétitivité lié au Conseil régional d'Aquitaine, le Creahd (Construction, ressources, environnement, aménagement et habitats durables).

Un bureau d'études et producteur d'énergie verte, Valorem, est choisi pour le pilotage de l'opération et la recherche de financements innovants des travaux d'isolation globaux, visant à diminuer par 2 les consommations énergétiques et à associer ces travaux à la production d'énergie renouvelable.

En 2011, 16 familles s'associent dans une coopérative «Fourmicoop» pour mener le programme expérimental *FOURMIENERGIE*. Aujourd'hui, forte de ses 10 partenaires (université, bureau d'études thermiques, entreprises, économistes de la construction, architectes, banques...), la coopérative a débuté les travaux d'étude sur la rénovation de ces 16 maisons, supports à la mise en place d'outils d'aide à la décision pour d'autres habitants, propriétaires de maisons individuelles. D'ores et déjà, l'aide du Conseil régional d'Aquitaine est une marque de reconnaissance forte pour cette démarche collective exemplaire.

> En savoir plus

<http://fourminergie.fr>





© Christophe Dutheil pour ALE de Montpellier

Familles à énergie positive

Loïc Chauveau, *Sciences et Avenir*

En décembre dernier, une centaine de ménages nantais se sont lancés dans le défi «familles à énergie positive». Volontaires, ces foyers ont pour objectif de réduire d'au moins 8 % leur consommation électrique d'ici avril 2012. C'est un challenge pour chaque famille mais c'est aussi une compétition, à celui qui arrivera le mieux à traquer le Watt inutile. Ludique et pédagogique, l'opération prolonge et renforce une action de la communauté urbaine de Nantes entamée il y a plus de sept ans maintenant.

Le plan climat territorial de Nantes a été initié en 2005. C'est cette année-là qu'ont débuté les travaux d'élaboration du bilan carbone des 24 communes de la communauté urbaine regroupant près de 600 000 habitants. Ce diagnostic territorial constitue un tableau de bord qu'il va falloir sérieusement chahuter dans les décennies qui viennent. Les deux tiers de la consommation d'énergie provient de sources fossiles [34 % du gaz et 32 % des produits pétroliers]. L'électricité compte pour 24 %, le renouvelable pour le reste, soit pas grand-chose. Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, pas d'autres solutions donc que de diminuer les consommations et réduire la part d'énergie fossile.

L'administration locale donne l'exemple

«Dans un premier temps, raconte Marilyne Guillard, directrice du pôle Energies, Environnement, Risques de Nantes Métropole, il nous a semblé important que l'administration locale donne l'exemple. Les services de la communauté devaient agir pour réduire ses émissions et nous devons financer les infrastructures qui vont permettre aux habitants de réduire les leurs.» Mais les

émissions de la collectivité ne représentent que 6 % du total des émissions de GES. Les 94 % restants proviennent de l'activité des 600 000 habitants...

Comment faire adhérer les habitants ?

En 2009, 2 503 habitants de l'agglomération nantaise ont répondu par téléphone à une première enquête : 98 % des sondés ont entendu parler du réchauffement climatique et 74 % en connaissent les conséquences. Une prise de conscience est en cours : ils ne sont que 13 % à estimer que les solutions techniques vont résoudre le problème des GES, contre 37 % qui pensent qu'il faut modifier de façon décisive les modes de vie et les comportements des gens. À la sortie des entretiens, 1 300 sondés ont accepté de participer à un «atelier» pour mieux connaître leurs consommations d'énergie. 150 ont été choisis.

Persuasion versus contrainte

Ces «cobayes» ont été réunis entre trois et sept samedis entiers dans l'année pour être informés sur les moyens et méthodes de réduire leurs consommations d'énergie. Chacun a fait son «bilan carbone» selon la méthode de l'Ademe et réfléchi à sa façon de consommer. Les débats ont opposé deux camps : ceux qui voudraient contraindre contre les partisans de la persuasion. Les premiers estiment que rien ne bougera si l'on ne force pas les gens à agir. Les seconds, majoritaires, prônent la concertation et l'information, méthode plus douce mais peut-être moins efficace.

La force des habitudes

Le 25 juin 2011, les 150 participants de l'Atelier climat ont rendu leur avis citoyen qui reflète bien leur état d'esprit. On s'interroge sur «la force de nos habitudes». Comment faire pour que de nouvelles contraintes soient acceptables ? Quel effort que de se lever plus tôt pour prendre un bus bondé plutôt que sa voiture ! Et baisser le chauffage à 19°C ! Ou encore acheter ses produits en vrac plutôt qu'en dose individuelle ! Le chemin va être long, disent les cobayes qui pointent au passage ce paradoxe d'une économie qui pousse à consommer toujours plus pour assurer la croissance du pays.

C'est à la suite de ce travail qu'a émergé l'idée du défi. L'agglomération continue son travail de prise de conscience en creusant sa voie de la pédagogie par l'exemple. Cela fonctionne-t-il ? Rien n'est encore mesurable. Mais à Nantes, la fête de l'énergie dure pas moins de deux mois par an. Une façon de s'inscrire dans le temps.



© Éoliennes en Pays de Vilaine

Des éoliennes citoyennes à Béganne, dans le Morbihan

Laurianne Fleury,

Éoliennes en Pays de Vilaine

En 2002, alors que la filière éolienne industrielle démarre en France, des Bretons décident de créer un parc éolien coopératif, local et pédagogique, à l'instar de ce qui existe déjà en Allemagne, au Danemark et en Belgique. C'est ainsi que naît l'association Éoliennes en Pays de Vilaine (EPV) en 2003.

Les premières études et les contacts avec les élus sur deux sites, Béganne (56) et Sévêrac-Guenrouët (44), débutent en 2005. Le travail de développement des deux projets éoliens engendre des coûts importants (études, mâts de mesure) que l'association n'est pas en mesure de porter seule. Souhaitant conserver la maîtrise locale du projet, EPV initie alors la création d'une SARL, Site à Watts, réunissant vingt-quatre adhérents de l'association, d'autres habitants du territoire regroupés en Cigales, ainsi que la SEM ENEE 44, détenue à 80 % par le conseil général de Loire-Atlantique. Site à Watts réunit ainsi 300 000 € qui permettent de financer les coûts de développement. Début 2008, les permis de construire des deux projets sont déposés. Chaque parc est composé de 4 machines de 2 Mégawatts. En juillet 2009, le préfet du Morbihan délivre le permis de construire du parc de Béganne, celui du projet de Sévêrac-Guenrouët a été délivré en octobre 2011.

Le premier parc citoyen de France

A Béganne, une société d'exploitation locale, la SAS Bégawatts, a été créée fin 2010. Plus de 600 particuliers ont choisi d'investir dans le projet, en se réunissant dans des clubs d'investisseurs, tels que les Cigales, ou via le fonds d'investissement citoyen Énergie Partagée. Les membres fondateurs, des acteurs de l'économie sociale et solidaire du Pays de Redon, ainsi que des collectivités (la Région Bretagne et la Communauté de Communes du Pays de Redon) participent à ce montage financier et juridique innovant. Le chantier démarrera en avril 2012

pour une mise en service prévue à l'automne 2012. La société d'exploitation sera gérée de manière transparente et démocratique. Elle aura un fonctionnement par collège, avec le principe «1 personne = 1 voix» au sein de chaque collège. Une partie des bénéfices sera consacrée à des actions de maîtrise de l'énergie sur le territoire. Il s'agit de sensibiliser toutes les couches de la population, dont les enfants. Pour cela, EPV intervient depuis un an auprès du jeune public sur le thème des énergies et des économies d'énergie.

D'autres projets émergent en Bretagne... et ailleurs

Nées de l'essaimage d'EPV, deux associations locales aux objectifs similaires se sont créées : Éoliennes en Pays d'Ancenis (44) et Énergie des Fées (35). De plus, le réseau Taranis, soutenu par le conseil régional de Bretagne et animé par EPV, a été lancé en octobre 2011, dans le but de promouvoir le modèle d'énergie citoyenne en Bretagne. Il fédère une vingtaine d'associations et de collectivités locales engagées dans des projets éoliens, photovoltaïque et bois énergie, locaux et citoyens. Un réseau en Pays de la Loire verra le jour prochainement.

> En savoir plus

Laurianne.fleury@eolien-citoyen.fr

Tél. 02 99 72 39 49.

www.eolien-citoyen.fr

Le projet citoyen selon Énergie Partagée

L'association Énergie Partagée qualifie de citoyen un projet qui respecte les quatre critères suivants : ancrage local, finalité non spéculative, gouvernance démocratique et écologie. Cette définition ne correspond pas précisément à celle de «projet porté par des citoyens». En effet, rien n'empêche un collectif de citoyens de monter un projet et, profitant de conditions de soutien avantageuses, de bénéficier en retour d'une forte rémunération de leur capital, sans réinvestissement ni affectation à des actions de sensibilisation et de pédagogie. *A contrario*, un projet éolien 100 % public, tel celui de Montdidier (80), n'est porté par aucun citoyen en particulier, mais indirectement par tous les habitants de la commune – qui en bénéficient en retour. La commune envisage d'ailleurs de financer une partie de ses actions de lutte contre la précarité énergétique avec les bénéfices générés par son parc... citoyen.

> En savoir plus et investir dans des projets citoyens :

www.energie-partagee.org



© Marine Morain, architecte du cabinet arbor & sens

Des pro

Locataires, coopérateurs, pas consommateurs

«Une coopérative d'habitants, ce n'est ni de la propriété privée, ni de la location classique. C'est un espace en propriété collective. L'unique propriétaire est la société coopérative et nous sommes tous à la fois locataires de la coopérative et coopérateurs», témoigne Philippe, «villageois vertical» depuis 2008. «Nous gérons l'immeuble démocratiquement : une personne = une voix. La spéculation immobilière est interdite, personne ne s'enrichit. Avec ce système, nous, les habitants, sommes acteurs du logement et pas consommateurs», renchérit Brigitte, habitante du village depuis 2007.

> En savoir plus

www.village-vertical.org

Habicoop

Emmanuel Vivien, coordinateur d'Habicoop

L'association Habicoop a été créée en décembre 2005 pour promouvoir l'alternative coopérative aux côtés des solutions publiques et privées de logement. Elle mène une action de plaidoyer auprès des élus et du gouvernement pour obtenir la création d'un cadre juridique propre aux coopératives d'habitants s'adossant à la loi de 1947 sur les coopératives. Elle aide les porteurs de projets coopératifs dans leurs démarches :

- écriture du projet ;
- constitution d'une société coopérative (accompagnement juridique et administratif) ;
- montage financier (budget, financements, comptabilité) ;
- montage technique (conseil sur l'intégration d'énergies renouvelables dans leur montage, assistance à la maîtrise d'ouvrage, etc.) ;
- accompagnement et formation sur les principes et l'organisation de la coopérative.

Habicoop accompagne à ce jour une demi-douzaine de groupes sur Lyon et ses environs, dont le projet pilote du Village Vertical de Villeurbanne, mais aussi Chamarel (Est Lyonnais), Coop en Germ' (Saint Germain au Mont d'Or) ou Hacovoni (Villeurbanne). Elle mène également des missions d'expertise juridique pour des groupes plus distants.

> En savoir plus

tél. 09 72 29 36 77 ou info@habicoop.fr

www.habicoop.fr

Écologie urbaine : le rêve devient réalité à Villeurbanne

Christel Leca, CLER, avec le Village Vertical

En 2005, 4 ménages de trentenaires se sont rassemblés pour trouver une solution collective à leurs problèmes de logement. Ils cherchaient au départ une usine à acheter dans l'agglomération lyonnaise, pour la transformer en logements écologiques, avec de grandes parties communes afin d'échanger des services et favoriser la solidarité. Ils ont fondé une association, cherché des partenaires, trouvé finalement un terrain plus adapté à leur projet, avant de poser en novembre 2011, la première pierre du Village Vertical à Villeurbanne (69).

Inventant des méthodes de travail qui évoluent au fil du temps, les villageois se réunissent régulièrement et prennent toutes les décisions en consensus. Aujourd'hui constitué de 17 adultes (dont 4 familles avec de jeunes enfants), le Village Vertical rassemble des personnes aux parcours très variés, de trente à plus de cinquante ans. Il est prévu pour 14 ménages, dont 9 sont sous les plafonds du logement social (PLS). À ceux-ci s'ajoutent 4 logements très sociaux (PLAI), gérés en partenariat avec l'association ALOJ, pour des jeunes accompagnés dans un parcours d'insertion sociale. Tous les autres logements sont attribués mais il y a une liste d'attente pour les éventuels départs.

Un laboratoire d'écologie urbaine

Outre ses façades en bois, son toit photovoltaïque et sa chaufferie-bois, le bâtiment basse consommation disposera de grands espaces communs permettant de gagner de la place dans les logements, mutualiser des équipements, rencontrer ses voisins et d'organiser des échanges de services, des achats groupés : un potager collectif, une salle commune pour des réunions, des repas, des fêtes, des coursives à chaque étage, qui forment des balcons partagés, une buanderie collective pour mutualiser les lave-linge, 4 chambres d'amis... dont une qui accueille la seule baignoire du Village. Gestion des déchets, récupération des eaux de pluie, autopartage... un vrai «laboratoire» pour expérimenter collectivement des modes de vie plus écologiques en ville !

Fiche technique

Bâtiment Basse Consommation R+4 labellisé «Habitat et Environnement» et «BBC Effinergie» comprenant 14 appartements en coopérative d'habitants pour Le Village Vertical (1 360 m² de Shon), dont 4 en résidence sociale pour les jeunes et 24 appartements en accession sociale à la propriété pour Rhône Saône Habitat (2 078 m² de Shon). Livraison : 1^{er} semestre 2013.

Projets concrétisés

L'Herbier du Diois : salariés et citoyens

Tijlbert Vink,

directeur de l'Herbier du Diois

Depuis plus de trente ans, l'Herbier du Diois, implanté en région Rhone-Alpes, promeut les plantes aromatiques et médicinales biologiques. Conscients des limites de l'agriculture intensive conventionnelle, nous avons d'emblée opté, dès les années 70, pour une démarche exclusivement dédiée à l'agriculture biologique.

Très sensibles au maintien des petites exploitations agricoles, nous avons tissé des relations étroites et solidaires avec de nombreux producteurs, dont plus de 300 en France. Notre entreprise est ainsi devenue une référence en termes de développement durable, non seulement par notre action en faveur d'agriculteurs des pays du sud (notamment pour les épices), mais également en défendant les petits agriculteurs français. Très vite, nous avons eu le sentiment qu'il était possible de faire évoluer les habitudes et les principes dominants. Mais comment sensibiliser nos salariés au quotidien pour que chacun puisse être acteur de ce changement ? L'une de nos solutions : la prime-verte.

30 000 km à vélo

En 2000, le fondateur de notre entreprise, Ton Vink, a imaginé une incitation aux transports non émetteurs de CO₂. L'idée est simple : nous habitons une région propice aux déplacements doux (vélo, marche...). Le climat y est agréable, les paysages magnifiques et les pentes pas trop raides. Nous avons donc mis en place une incitation financière de 100 euros par mois pour tout salarié qui effectue les 3/4 de ses déplacements vers le lieu de travail sans émettre de pollution. Résultat : chaque année, environ 30 000 kilomètres sont parcourus par nos salariés, principalement à bicyclette. De quoi rallier l'Antarctique depuis le Groenland !

Un montant incitatif

En 2011, ce sont ainsi 11 075 euros qui ont été versés aux 17 salariés-cyclistes au titre de la prime verte, soit environ 0,48 centimes au kilomètre. Un montant plutôt incitatif ! Pour donner vie à cette prime verte, nous avons mis en place un comité, composé des représentants des salariés et de la direction, afin de réfléchir à son application et son évolution. Nous discutons également au sein de ce comité d'autres leviers d'action : développement du co-voiturage, incitation au compostage, achat groupé de panier bio...

Ce système permet non seulement des économies d'émission de CO₂, mais il offre aussi à nos salariés d'avantageuses économies financières, sans parler des gains en termes de santé physique et psychique.

Diminuer au maximum notre consommation d'énergie

Autre solution mise en place pour réduire la consommation d'énergie liée au transport de nos salariés : la possibilité de réaliser leurs 35h sur quatre jours. En outre, certains salariés dont le poste le permet sont en télétravail. Mais le gros de notre effort a été de diminuer au maximum notre consommation d'énergie liée à notre activité. Pour cela, nous avons d'abord fait construire un éco-bâtiment à énergie positive. Grâce à un effort d'isolation substantiel, à un système de régulation de la température par la géothermie, à l'eau chaude solaire et à 1 900 m² de panneaux photovoltaïques, nous produisons en effet plus d'énergie que ce que nous consommons. Ainsi, nous sommes désormais capables de proposer un service de stockage de qualité sans émettre de CO₂. Nos choix industriels sont aussi largement conditionnés par leur impact énergétique : nous avons opté pour les séchoirs les moins énergivores et les véhicules les moins consommateurs. Enfin, pour limiter le transport de nos marchandises, nous stimulons au maximum la production française et régionale. Le cas échéant, lorsque les plantes viennent de loin, nous essayons de remplir un container en entier et d'utiliser le transport maritime.

Autant de petites actions qui fédèrent aujourd'hui l'équipe de l'Herbier du Diois. Avec comme objectifs : limiter au maximum notre impact sur l'environnement et améliorer la qualité de vie au travail.

> En savoir plus

www.herbier-du-diois.com





© Ursula Sladek2 – Goldman Environmental Prize

Les rebelles de l'énergie de Schönau

Yannick Régnier, CLER

En 1986, suite à la catastrophe de Tchernobyl, Ursula Sladek, enseignante et mère de famille, et un petit groupe de parents de la commune de Schönau en Forêt-Noire décident de partir en campagne contre l'énergie nucléaire. Le gestionnaire du réseau électrique local les empêchant sans cesse de mener à bien leurs actions, qu'il s'agisse de faire des économies d'énergie ou de promouvoir une production d'électricité respectueuse de l'environnement, les citoyens ont alors l'idée de racheter le réseau électrique de Schönau.

Révolution énergétique citoyenne

Tandis que le contrat de concession arrive à échéance en 1991, Ursula et ses partenaires développent une campagne nationale afin de collecter des fonds et rassemblent l'équivalent de 3 millions d'euros.

Confortée par deux référendums locaux, l'initiative anti-nucléaire n'est pas découragée par des offres d'achat démesurées et prend finalement – fait alors unique en Allemagne – les rênes du réseau de distribution électrique de sa commune en 1997. Du jour au lendemain, les parents réunis deviennent entrepreneurs en fondant la coopérative d'énergies de Schönau (EWS). La presse

s'entiche des «rebelles de Schönau», «vainqueurs du combat de David contre Goliath».

Lorsqu'en 1998 le marché allemand de l'électricité se libéralise, EWS saisit très rapidement sa chance. La société distribue dès lors à tous ses clients de Schönau uniquement de l'électricité produite par des énergies renouvelables et par cogénération : Schönau ne dépend plus de l'énergie nucléaire et de l'énergie thermique au charbon.

Fournir de l'électricité «verte» dans toute l'Allemagne

Un an plus tard, en 1999, alors que le marché de l'électricité s'ouvre aux ménages, EWS peut fournir de l'électricité «verte» à des abonnés de toute l'Allemagne. Près de 100 000 abonnés allemands ont déjà choisi l'offre d'EWS. La quasi-totalité de l'électricité fournie, notamment l'énergie hydraulique, provient de 1 500 installations récentes. EWS incite par ailleurs ses abonnés à faire des économies d'énergie.

Mais EWS est plus qu'un simple distributeur et fournisseur d'électricité et ses chiffres ne reflètent qu'une partie de son succès : la coopérative incite les habitants de Schönau à devenir de véritables acteurs du changement et à planifier et réaliser des projets ensemble. Tout un réseau d'initiatives écologiques se tisse ainsi autour d'elle.

La coopérative en quelques chiffres (2010)

Associés : 1 000

Employés : 35

Chiffre d'affaires : 100 millions d'euros

Aller plus loin



L'énergie autrement

Logement, transports, alimentation, industrie...

consommer moins d'énergie Peut-on sortir du nucléaire

? Le point sur les énergies renouvelables

Le potentiel des économies d'énergie est énorme dans nos sociétés de gaspillage, et le changement indispensable et radical du modèle énergétique sera à n'en pas douter une des questions clés du XXI^e siècle. Impulser une relation citoyenne et démocratisée à la question de l'énergie sera pour notre pays une révolution. Véritable outil de référence, ce hors série d'Alternatives Economiques s'appuie sur les analyses des meilleurs spécialistes, passe au crible les différentes sources d'énergie alternative et fait le point sur les débats en cours.

Édité par **Alternatives Economiques**,

Hors-série poche n°54, février 2012, 144 p., 9,50€



Gérer ensemble les territoires

À l'heure où les pouvoirs publics entendent développer la participation citoyenne, qu'en est-il des actions de concertation engagées par les acteurs locaux pour gérer ensemble des ressources ou des territoires ? Nombreuses, novatrices et souvent pertinentes, ces initiatives méritent d'être mieux

reconnues afin de créer plus de synergies entre la gestion territoriale de l'environnement et les pouvoirs publics.

Jean-Eudes Beuret et Anne Cadoret,

édité par Charles Léopold Mayer, mai 2010, 225 p., 18€

Veille réglementaire...

Plusieurs textes ont récemment modifié le cadre réglementaire des copropriétés:

– l'éco-prêt à taux zéro collectif

La loi de finances 2012, adoptée en fin d'année, a finalement introduit la possibilité pour un conseil syndical de contracter un éco-prêt à taux zéro. Contrairement à un Eco-PTZ individuel «classique» où un bouquet de travaux est indispensable, une seule action rend la copropriété éligible au dispositif. En outre, un(e) copropriétaire participant déjà à un éco-prêt collectif peut en demander un «individuel» s'il souhaite engager des travaux complémentaires dans son logement.

Théoriquement accessible à partir d'avril 2012, le mécanisme de l'éco-prêt collectif est toujours en attente de textes d'application et du vote de la loi Warsmann pour pouvoir être effectif, ce qui pourrait prendre du temps.

– L'audit énergétique pour les copropriétés de plus de 50 lots

Le décret (n°2012 – 111) précisant les modalités de cet audit a été publié le 29 janvier dernier. À partir du 1^{er} janvier dernier, les copropriétés concernées ont 5 ans pour effectuer cet audit.

Au-delà des informations purement techniques, l'auditeur devra s'attacher à prendre en compte le contexte socio-économique de la copropriété (enquête auprès des occupants et prise en compte de ces critères dans le rendu de l'étude). L'auditeur devra déjà posséder une certaine expérience de ce genre d'audit (expérience professionnelle d'au moins huit ans dans un bureau d'études thermiques ou bien un diplôme BAC+3 dans le domaine du bâtiment et 3 ans d'expérience professionnelle dans le domaine).

Idée reçue

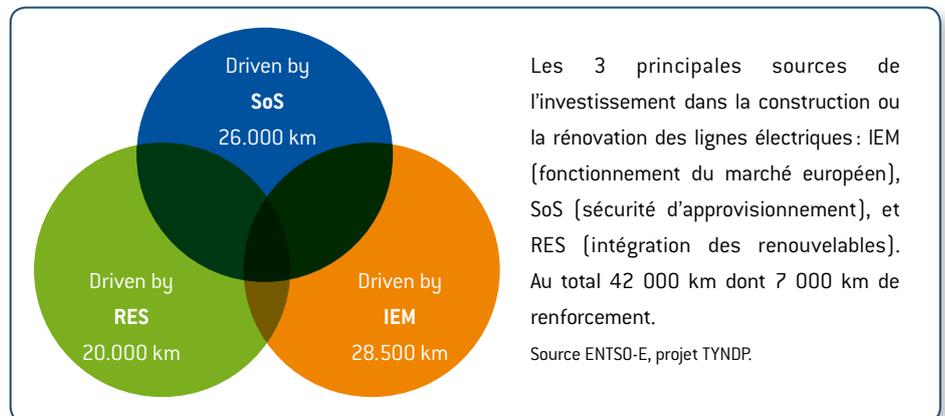
Le développement de l'éolien et du photovoltaïque exige un développement des lignes électriques

Du côté du réseau de transport (< 63 000 Volts), il peut y avoir deux raisons de développer le réseau :
– l'évacuation de l'électricité depuis des zones de production importante vers des zones de production faible ou de consommation forte ;
– le renforcement des interconnexions pour permettre le foisonnement. Pour minimiser les risques de baisse de production, les parcs éoliens et solaires sont en quelque sorte mutualisés sur les réseaux. Plus leur nombre sera important, plus leurs productions cumulées seront constantes.

Pour compenser les problèmes de variabilité de la production, il existe tout une série de réponses partielles dont certaines sont effectivement liées au réseau : foisonnement géographique, complémentarités technologiques, intelligence dans le réseau (capacité des compteurs à communiquer et ajustement de la production et de la consommation), stockage centralisé (step, production d'hydrogène ou de méthane) et diffus (batteries de véhicules électriques),...

Il y a donc une certaine réalité derrière cette affirmation.

Cependant, les raisons pour lesquelles les transporteurs européens d'électricité, réunis dans l'association ENTSO-E, affirment devoir



renforcer leur réseau sont loin de se limiter au développement des énergies renouvelables (voir schéma ci-dessus).

C'est pourtant souvent à elles que l'on attribue cette nécessité... sans doute parce qu'il est plus facile de faire accepter d'impopulaires lignes au motif qu'elles sont nécessaires pour le développement des énergies renouvelables que pour assurer un fonctionnement correct du marché européen de l'électricité.

S'agissant du réseau de distribution (< 20 000 V), les lignes permettant le raccordement des nouveaux parcs sont enfouies et à la charge des opérateurs. Il est difficile de dire si le développement de la production décentralisée exige des renforcements

ou permet des économies. À moins d'un développement de l'auto-consommation.

Le meilleur moyen de limiter les nouvelles constructions de lignes électriques est de travailler à l'échelle territoriale sur la production décentralisée, la maîtrise de l'énergie, l'équilibrage des réseaux de distribution et l'interconnexion des différents réseaux. Le réseau de transport ne sera plus alors que l'instrument de solidarité permettant d'échanger les excédents et déficits de production des différents territoires.

> En savoir plus

Voir Cler infos n°78

Collectivités et énergies

Les Champions 2012 de la Ligue EnR France sont connus!



Champion 2012 Ligue EnR.

© Atelier Chevrons

Lors de la saison 2011, 720 collectivités, représentant 1200 communes et 14 millions d'habitants, ont concouru dans deux catégories : biomasse (chaufferies, cogénération, méthanisation) et en solaire (photovoltaïque et thermique). Le nombre de participants à la Ligue EnR a donc connu une évolution significative, à règles constantes. Les champions 2012 ont été récompensés pendant la 13^e édition des Assises de l'Énergie, du climat et de l'air des collectivités territoriales, le mercredi 25 janvier 2012, à Dunkerque.

Les champions 2012 dans chaque catégorie et chaque division sont :

> Biomasse

- Classement général:

Eteignières (08), 1 486 kW pour 406 hts

- De 5 000 à 19 999 hts :

Andrézieux-Bouthéon (42), 6 000 kW pour 9 733 hts

- De 20 000 à 99 999 hts :

Lisieux (14), 10 000 kW pour 23 004 hts

- Plus de 100 000 hts :

Grenoble (38), 40 200 kW pour 158 746 hts

> Solaire

- Classement général:

Ferrassières (26), 3 066 kW pour 118 hts

- De 5 000 à 19 999 hts :

Sainte-Marie-aux-Mines (68),
416 kW et 153 m² pour 5 749 hts

- De 20 000 à 99 999 hts :

Baie-Mahault (Guadeloupe),
14 288 kW pour 28 893 hts

- Plus de 100 000 hts :

Perpignan Méditerranée (66),
25 219 kW et 6 631 m² pour 253 000 hts

Andrézieux-Bouthéon et Grenoble préservent leur position acquise respectivement en 2010 et 2009 en biomasse, à puissance installée constante. En revanche, la récompense attribuée à nouveau cette année à Baie-Mahault et Perpignan Méditerranée, dans le contexte plus dynamique et concurrentiel de la compétition solaire, n'a rien d'un hasard. Leurs capacités installées respectives en solaire photovoltaïque ont en effet doublé entre 2010 et 2011, et ces champions relèguent désormais leurs poursuivants loin derrière eux. Dans la sous-catégorie solaire thermique, le classement fait toujours la part belle aux Savoyards (Albiez-le-Jeune, La Motte Servolex et Chambéry), ainsi qu'à la ville de Strasbourg.

Eteignières, Lisieux, en biomasse, et Ferrassières et Sainte-Marie-aux-Mines, en solaire, font leur entrée dans le classement à l'occasion de la saison 2011. Pour la première fois, une commune parvient au titre avec une installation exploitant le méthane d'un centre de stockage de déchets : à Eteignières, deux moteurs alimentent 3 000 foyers en électricité. De son côté, Lisieux double Epinal et Sedan sur la couverture de la consommation de chaleur à partir de bois-énergie, grâce à un réseau desservant près d'un quart de son territoire.

En solaire, le prix remis à Ferrassières a tout du symbole de la transition énergétique et des bienfaits à en attendre : ses deux centrales photovoltaïques sont en effet implantées... sur deux anciennes rampes de lancement de missiles nucléaires, au cœur du plateau d'Albion. Mais c'est surtout Sainte-Marie-aux-Mines qui crée la surprise, en volant la vedette aux grands parcs au sol, grâce à un développement généralisé et décentralisé du solaire photovoltaïque et thermique. Plus globalement, la commune se distingue par la qualité de son bouquet énergétique et la diversité de ses actions : concertation avec le président de Région pour équiper le lycée en photovoltaïque (initiative généralisée depuis en Alsace), équipement des logements sociaux en solaire thermique, en particulier sur les nouvelles opérations, plan pluriannuel de remplacement des chaudières, projet de rénovation basse consommation d'un bloc de 38 logements, 3 chaufferies bois sur réseau de chaleur pour un total de 1,5 MW, test d'éoliennes domestiques à dimension pédagogique... Plus intéressant encore, dans une perspective de moyen terme : Sainte-Marie-aux-Mines entend entraîner dans son sillage la communauté de communes et le pays auxquels elle appartient, et viser avec eux l'objectif de territoire à énergie positive.

Le Prix Spécial du Jury, remis par les partenaires de la Ligue EnR (Ademe, Ministère de l'Ecologie et Association des Maires de France) et le CLER, récompense une collectivité pour l'ensemble de sa politique énergétique. En 2012, ce prix est remis à la Communauté de communes du Val d'Ille (18 132 hts dans 10 communes, en Ille-et-Vilaine)*.

* Voir CLER Infos n°86

Vie du réseau

Bienvenue aux 10 nouveaux membres!

Et pour la première fois, une journaliste rejoint notre réseau !

Collège A

> **Association d'Initiatives Locales pour l'Énergie et l'Environnement** (35), Bretagne

Sophie Merle, Directrice

Tél. 02 99 54 85 47 – sophie.merle@aile.asso.fr

Collège B

> **Bureau d'études e-Watt** (17), Poitou-Charentes

Laurent Boursier, Gérant

Tél. 06 01 31 55 31 – ewatt.be@gmail.com

> **Artisan plombier chauffagiste Peter Lehmann Sàrl** (05), PACA

Peter Lehmann, Artisan EnR

Tél. 06 79 91 84 53 – peter.05@orange.fr

> **Bureau d'Études éolien EPURON Sàrl** (94), Ile-De-France

Thomas Pichot, Responsable Projet EnR

Tél. 01 41 74 70 54 – t.pichot@epuron.fr

<http://epuron.de/sites/fr>

> **Bureau d'études Gest'Énergie** (67), Alsace

Cédric Creton et Emmanuel Ballot, associés

Tél. 03 88 57 90 08 – c.creton@gestenergie.fr

www.gestenergie.fr

> **Juliette Talpin** (37), Centre

Journaliste et réalisatrice indépendante

Tél. 02 47 23 29 18 – juliette.talpin@wanadoo.fr

> **Entreprise Ecogest'énergie** (23), Limousin

Rémi Gerbaud, Consultant économie d'énergie dans l'habitat

Tél. 05 55 94 77 51 – ecogestenergie@yahoo.fr

> **ENERCOOP NPDC** (59), Nord-Pas-De-Calais

M. Guillaume Jourdain, Porteur de projet

Tél. 03 62 27 97 50

guillaume.jourdain@enercoop-npdc.fr

www.enercoop-npdc.fr

Collège C

> **Syndicat Mixte d'Électricité de la Martinique** (972), DOM-TOM

Patrick Villalon, Directeur Général des Services

Tél. 05 96 48 40 89 – patrick.villalon@smem.fr

www.smem.fr

> **Université PaoliTech de Corse** (2B), Corse

Marc Muselli, Responsable de la Licence Ingénierie Électrique et Directeur du département

Tél. 04 95 52 41 30 – marc.muselli@univ-corse.fr

<http://fst.univ-corse.fr>



© Solagro

Solagro trentenaire!

Le 20 janvier dernier, l'association toulousaine Solagro a fêté ses 30 ans à Brens (Tarn) autour de la première «grande» sortie publique de son scénario «Afters2050». Les 150 participants à la fête, venus de toute la France et de divers horizons professionnels (jeunes adhérents de Solagro ou engagés de la première heure, chercheurs, élus, agriculteurs, associatifs, bureaux d'études, étudiants, représentants d'administrations...) ont eu la primeur des détails de ce scénario présenté lors d'une «université d'hiver» aux côtés festifs et artistiques fort appréciés.

ERRATUM:

Une erreur s'est glissée dans la précédente édition de CLER Infos (n°86). Dans l'article intitulé: «EIE hors les murs», il fallait lire «En Languedoc-Roussillon, le réseau des EIE de la région a (lui aussi) fait appel à une troupe de théâtre d'improvisation pour la Fête de l'énergie», et non pas uniquement «Gefosat» comme indiqué initialement. Toutes nos excuses aux intéressés !



© CLER

Action CLER

Venez fêter les 10 ans du «Toit bleu»!



Par un beau jour d'avril 2002, le CLER inaugurerait sur son toit la première centrale photovoltaïque publique de France, à Montreuil (93).

10 ans plus tard, la production totale générée par ses 200 modules d'une puissance crête de 22 kWc dépasse largement les prévisions initiales: 200 000 kWh, soit l'équivalent de la consommation annuelle d'électricité spécifique de près de 10 foyers.

Au moment où l'industrie photovoltaïque française traverse l'un des moments les plus délicats de sa jeune histoire, le CLER vous invite à découvrir ou redécouvrir l'aventure

et le succès de cette innovation simple et facile d'utilisation lors d'un **petit-déjeuner conférence de presse** qui se déroulera **le 3 avril à 9h** au restaurant *La Serre*, à Montreuil.

Cette conférence, au cours de laquelle le CLER dévoilera ses **10 propositions dans le cadre de la campagne électorale**, sera suivie d'une visite conviviale du Toit bleu et d'une présentation générale de son fonctionnement. Venez nombreux !

> **En savoir plus**

guillaume.maciell@cler.org

Chiffres clés

Données énergie et CO₂

Prix du baril brut^[1] : 108 \$ (au 28 février 2012) ↗

Prix de la tonne de CO₂^[2] : 8,2 € (au 30 janvier 2012) ↘

Prix du kWh cumac pour l'échange de CEE^[3]
(décembre 2011) : 0,44 c€ →

Émissions de CO₂ énergétique en France^[4] :
361 Mt (janvier 2011 à décembre 2011) ↘

• Facture énergétique française^[4] :

• 61 Md€ (décembre 2010 à novembre 2011) ↗

• Consommation d'énergie primaire en France^[4] :

• 256 Mtep (janvier 2011 à décembre 2011) →

• Consommation d'énergie finale en France en 2010^[4] :

• 170 Mtep →

• Taux d'indépendance énergétique final en 2010^[4,5] :

• 30 %

Sources :

[1] – NYMEX

[2] – Point Carbon

[3] – www.emmy.fr

[4] – CGDD / MEDDTL

[5] – CLER

Agenda mars-avril 2012

• Salon Bio & Co, le salon de la Bio et de la construction saine

Du 30 mars au 2 avril 2012, au Parc des Expositions de Micropolis à Besançon (25).

Plus de 200 exposants nationaux et régionaux viendront présenter des innovations variées : habitat sain et énergies renouvelables, alimentation et restauration, bien-être, commerce équitable et écologie... Animations, conférences, ateliers et démonstrations sont au programme de cette 5^e édition.

www.salonbioeco.com

• Les salons Be+

Du 3 au 5 avril 2012, à Paris-Expo, Porte de Versailles, Hall 1.

Ces 4 salons complémentaires accueilleront 450 exposants et 4 colloques :

> BlueBat : rendez-vous des professionnels de la performance énergétique du bâtiment ;

> Expobiogaz : éventail des métiers de la filière méthanisation ;

> SmartgridExpo : rencontre des principaux acteurs de ce marché naissant ;

> EnR le salon des énergies renouvelables : développements et innovations dans ce domaine.

Le CLER et plusieurs de ses membres, organismes de formation, y exposeront. Venez assister aux tables rondes sur les thématiques de l'emploi et de la formation.

www.energie-ren.com

• Salon Innovative Building

Du 3 au 5 avril, à Paris-Expo, Porte de Versailles, Pavillon 4.

Ce salon du bâtiment innovant, performant, intelligent et durable, a pour objectif d'apporter un éclairage fort sur les innovations technologiques et solutions du marché de la construction, des infrastructures, des systèmes, des services et de la gestion pour le bâtiment. 3 jours d'échanges entre professionnels et prescripteurs du bâtiment. Parmi les thèmes des conférences de cette édition : réglementation thermique 2012, rénovation du bâti existant, normes et certifications...

www.innovative-building.fr

• Journées européennes du solaire

Du 9 au 15 mai 2012, en France et dans toutes les régions.

Cette 5^e édition des Journées, organisée par Enerplan, invite à découvrir, comprendre et débattre autour du solaire. Campagne européenne d'intérêt général pour l'énergie solaire lancée en 2008, elle a pour but d'attirer l'attention du public sur les atouts de l'énergie solaire et en promouvoir l'utilisation.

www.journees-du-solaire.fr



Vous pouvez commander les anciens numéros du CLER Infos. Rendez-vous sur le site du cler : www.cler.org/clerinfos

**Au sommaire du prochain CLER Infos :
Le point sur les transports**

Bulletin d'abonnement

1 an d'abonnement (6 n°) : 35 € France métropolitaine / 40 € DOM-TOM et étranger

Nom et prénom :

Organisme :

Adresse :

Code postal : Ville :

Pays : Tél. :

Email : Web :

Bulletin à découper et à renvoyer accompagné de votre règlement :

CLER – 2 B rue Jules Ferry – 93100 Montreuil

Abonnez-vous sur internet : www.cler.org/clerinfos